

Chambre, par votre entremise, si l'on étudiera la possibilité d'établir que le Vendredi Saint soit un jour de congé avec solde pour les employés sessionnels qui font maintenant partie du personnel de la Chambre des communes et qui n'ont pas eu de congé au cours de la présente session? Pourrait-on établir que le Vendredi Saint soit considéré comme un jour de congé, comme c'est le cas pour les autres fonctionnaires?

M. l'Orateur: L'honorable représentant pourra discuter la question avec l'Orateur sous peu.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CANTON DE PITTSBURGH—LOTS DÉCLARÉS EXCÉDENTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Je voudrais poser une question au ministre de la Production de défense. Le gouvernement fédéral a-t-il, pendant la durée de la 24^e Législature déclaré excédentaire une partie des lots 15, 16 ou 17, de la concession n° 1 dans le canton de Pittsburgh, à l'ouest de la grande rivière Cataracoui, et, dans le cas de l'affirmative, a-t-on disposé de ces lots? A qui les a-t-on vendus, et quels étaient les détails et le prix de la vente?

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Le député m'a donné préavis de sa question et, pendant la brève période de temps dont j'ai disposé aujourd'hui pour me renseigner auprès de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, j'ai découvert que le dossier pertinent ne contenait aucune requête dans ce sens.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre voudrait-il se renseigner encore une fois et, s'il obtenait quelques données à cet égard, me les faire tenir à titre privé?

L'hon. M. O'Hurley: Je continuerai mon enquête.

VOIES ET MOYENS

La Chambre se forme en comité des voies et moyens, sous la présidence de M. Martineau.

M. le président: Le comité est saisi de la résolution suivante:

La Chambre décide que, pour assurer les subsides accordés à Sa Majesté pour le service public durant l'année financière expirée le 31 mars 1962, la somme de \$138,416,981 soit prélevée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

La résolution est-elle adoptée?

M. Regier: Je tiens à remercier les autres membres du Nouveau parti démocratique qui m'ont encore une fois demandé d'être leur

porte-parole en l'occurrence. Il règne dans notre groupe un sens d'honneur, de loyauté et d'appréciation mutuelle, et je voudrais dire que je suis fier de chacun des sept autres membres du groupe.

On disait autrefois que, même les voleurs avaient un certain sens de l'honneur, mais je trouve déconcertant que le parti libéral ne puisse même pas se classer dans cette catégorie. J'ai constaté avec consternation l'absence, ces derniers jours, du député de Kenora-Rainy-River.

Il a été réélu à maintes reprises comme député libéral-travailliste et on l'a toujours considéré comme le porte-parole et le critique de son parti en matière de finance. Il lui incombait de surveiller chaque jour les affaires financières de notre pays, notamment les initiatives financières du gouvernement. Et pourtant, par intérêt politique, son parti l'a rejeté brutalement et sans pitié. Par contre, ni mon chef national ni mon chef à la Chambre ne sont avides de publicité au point de faire fi des règles élémentaires de la convenance et de l'honneur; je suis donc très heureux et fier en ce moment de ne pas être membre du parti libéral.

On nous demande dans cette résolution de voter des fonds pour le gouvernement actuel, mais on sait que l'histoire nous réserve parfois des surprises. A l'origine, le Parlement se faisait la voix des contribuables lorsqu'il s'agissait de déterminer comment percevoir les fonds nécessaires pour le maintien du droit et de l'ordre; et voyez comment les choses ont tourné. En vertu de notre Règlement, nous avons six jours pour débattre le budget. Nous convenons que nous ne devons pas consacrer plus de six jours à débattre la façon de percevoir les fonds nécessaires, et pourtant nous savons tous, quoiqu'au grand regret de plusieurs d'entre nous, nous passons six, sept et même huit mois de l'année à discuter de menus détails des dépenses du gouvernement. Il est grandement temps de redresser la situation. Nous savons tous qu'un gouvernement a besoin d'un minimum de fonds pour maintenir le pays en marche; pourtant, dans l'état actuel des choses, seulement six jours de débat nous sont accordés sur la question du prélèvement des fonds, alors que nous passons, je le répète, de six à huit mois de l'année à chicaner sur les menus détails des dépenses.

En matière de finance, j'ai l'impression que le gouvernement n'a aucune politique. Son programme financier est ni chair ni poisson. Il est tiède, ni chaud ni froid, et je suis persuadé que les électeurs canadiens exprimeront le même avis le 18 juin.

L'attitude que le chef de l'opposition officielle a prise quand il a paru à la télévision